



LES JEUNES ET LE MARIAGE

3

Les jeunes hommes et femmes se marient plus tard que leurs aînés et ont plus de liberté que ces derniers dans le choix de leur conjoint. Cependant, ces tendances globales ne s'appliquent pas de la même manière aux garçons et aux filles et un nombre encore très significatif de jeunes femmes se marient avant 18 ans, notamment en Afrique sub-saharienne.

Pour beaucoup de jeunes, le mariage est une composante clé de leur passage vers l'âge adulte. Au niveau mondial, les jeunes hommes et femmes se marient plus tard que leurs aînés et ont plus de liberté que ces derniers dans le choix de leur conjoint. Cependant, ces tendances globales ne s'appliquent pas de la même manière aux garçons et aux filles et un nombre encore très significatif de jeunes femmes se marient avant 18 ans, notamment en Afrique sub-saharienne.

Les jeunes se marient plus tardivement

De nos jours, la plupart des jeunes se marient plus tard que les générations précédentes. Entre 1970 et 1989, 27% des femmes de 15-19 ans dans les pays en développement étaient mariées contre 21% entre 1990 et 2000. Ceci est particulièrement marqué en Afrique. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ce pourcentage est même tombé de 53% à 38%. Au Moyen-Orient, une part importante des jeunes hommes reculent leur mariage vers les 30 ans.

Les facteurs associés aux mariages plus tardifs

Le déclin des mariages précoces est fortement favorisé par des décisions politiques comme l'élévation de l'âge légal du mariage, des évolutions sociales comme l'extension de l'éducation à des populations plus nombreuses, et par des changements dans les normes sociales.

Entre 1990 et 2000, l'âge légal du mariage pour les femmes a été relevé dans au moins 23 pays sur 53 des pays ayant des données disponibles. Pour les hommes, l'âge légal s'est élevé dans 20 de ces pays.

Cependant, l'âge d'entrée en vie maritale varie dans chacune des régions en fonction de déterminants socio-économiques comme le niveau scolaire, le lieu de résidence, le niveau de revenu. Ainsi, les femmes et les hommes qui ont huit années ou plus de scolarité, qui vivent en zone urbaine et qui sont parmi les catégories économiquement élevées se marieront plus tard que leurs concitoyens moins éduqués, ruraux, et plus pauvres.

Les jeunes filles subissent encore largement les mariages précoces, bien qu'ils soient en déclin

De nos jours, les femmes ont moins de risques que par le passé, d'être mariées alors qu'elles sont encore adolescentes. Cependant, les mariages précoces (avant l'âge de 18 ans) persistent. La situation en Afrique de l'Ouest reste très préoccupante. Au Niger, par exemple, 76% des filles se marient avant 18 ans. Au cours des dix prochaines années, plus de 100 millions de filles dans les pays en voie de développement seront mariées avant leur dix-huitième anniversaire.

Les mariages précoces sont lourds de conséquences

Les mariages précoces peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé des jeunes filles. Elles sont notamment plus vulnérables face aux grossesses précoces et IST/VIH/sida.

- L'incidence des grossesses précoces

Lorsque des jeunes filles qui ne sont pas encore entièrement formées physiologiquement donnent naissance trop tôt, cela a des conséquences sur la santé de la mère et

de l'enfant. Des études montrent que le risque de mourir de causes liées à la maternité est plus élevé chez les femmes de moins de 20 ans que chez les femmes entre 20 et 30 ans. Les jeunes femmes sont plus exposées aux fausses couches, à des naissances prématurées, aux accouchements difficiles suivis de complications comme les fistules obstétricales. Par ailleurs, les nouveaux-nés des adolescentes ont plus de risques d'être confrontés à des complications. Par exemple, des études ont montré qu'au Mali et au Burkina Faso, les grossesses des jeunes femmes de moins de 18 ans étaient associées très fréquemment avec un plus petit poids de naissance et une forte probabilité de mort de l'enfant, en particulier durant la deuxième année de vie.

- Une vulnérabilité accrue face aux IST/VIH/sida

Le mariage précoce expose également les filles à un risque accru d'IST/VIH/sida. En effet, elles sont plus susceptibles que leurs pairs d'avoir des relations régulières non protégées, souvent avec un homme plus vieux qui, du fait de son âge, présente un risque plus élevé d'être séropositif. La pression sociale pour tomber enceinte, les préjugés liés à l'utilisation du préservatif et le rapport de force inégal au sein du couple enlève généralement toute possibilité pour la jeune femme mariée de se protéger. Enfin, des études montrent qu'une jeune fille mariée a plus difficilement accès à l'information, son réseau social se restreint et la plupart du temps, quand elle a la chance d'être scolarisée, elle doit quitter l'école.

Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées depuis l'âge de 18 ans. Par années de scolarisation et par régions ^a (Moyennes pondérées)				
Région	Population représentée	Années de scolarisation		
		0-3	4-7	8+
Afrique de l'Est / du Sud	91,7	51,2	38,6	12,6
Afrique du Centre ^b / de l'Ouest	75,2	70,5	36,8	14,1
Asie du Sud	28	55,7	44	17,3
Caraïbes / Amérique Centrale	21	55,5	43,9	14,7
Amérique du Sud	74,1	41,7	30,3	10,8
Moyen Orient / Afrique du Nord	49,6	38,9	25,6	6,4
TOTAL toutes régions confondues	34,4	53,2	37,6	13,5

a Ex asie soviétique exclue: Trop peu de femmes avec moins de 8 années d'instruction.
b Gabon exclu: données sur les femmes indisponibles à la période de l'étude
Sources: Enquêtes démographiques et de santé sur 44 pays, 1990-2001.

3

LES JEUNES ET LE MARIAGE

DES POLITIQUES À METTRE EN ŒUVRE : RECOMMANDATIONS

Compte tenu de l'enjeu que représente la réduction des mariages précoces, des experts internationaux ont proposé les recommandations suivantes :

- Dans les pays où une partie importante des filles se marient avant 18 ans, il faut promouvoir des politiques et des programmes qui encouragent des mariages moins précoces ainsi que des évaluations permettant d'en déterminer l'impact et l'efficacité.
- Les gouvernements devraient mettre en place des lois pour interdire le mariage avant 18 ans.
- Là où un pourcentage important de jeunes femmes sont mariées avant l'âge légal, les gouvernements devraient faire des efforts pour informer les parents et leurs filles des lois existantes en la matière.
- Les législateurs devraient voter, et les juridictions faire appliquer, les lois qui assurent aux hommes et aux femmes " le même droit de choisir librement leur conjoint et de ne contracter mariage que de leur libre et plein consentement ", comme il est spécifié dans la convention sur l'élimination de toutes les formes de

discrimination à l'égard des femmes. Pour les femmes en particulier ce droit fondamental est loin d'être assuré.

- Les gouvernements doivent aussi traiter de la question des dots excessives qui incitent dans certains pays les familles à marier leurs filles bien trop jeunes et poussent les hommes à décaler leur mariage bien au delà d'un âge considéré comme attractif. Des campagnes grand public ainsi que la mobilisation des leaders traditionnels afin de minimiser le rôle des transactions financières dans le mariage pourront dissuader les familles d'agir ainsi. De tels efforts pourraient contribuer à réduire substantiellement les grandes différences d'âge entre conjoints.
- Les gouvernements doivent aussi agir en direction des jeunes filles nouvellement mariées en mettant en place des programmes permettant de retarder l'âge de la première grossesse, de promouvoir le préservatif et le dépistage dans le cadre du mariage (ainsi que d'autres options de protection comme les microbicides quand ils seront disponibles).

APPEL À ACTION

Afin de construire un monde où les jeunes puissent être en bonne santé, productifs et vivre pleinement, les gouvernants, la société civile et les jeunes eux-mêmes doivent promouvoir des politiques et des programmes qui soutiennent/mettent en œuvre le droit des jeunes à choisir un conjoint sans contrainte aucune et à rester le plus longtemps possible à l'école.

Les gouvernants devraient

- Inclure des jeunes dans les instances de décision (au niveau local, régional, national et international) qui traitent des politiques et des programmes relatifs aux pratiques matrimoniales et à l'accès à l'éducation.
- Voter des textes et s'engager financièrement sur la réduction des mariages précoces et les autres pratiques matrimoniales potentiellement préjudiciables, ainsi que sur l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les jeunes.

La société civile devrait

- Demander des lois et des financements pour protéger les jeunes des mariages précoces, décourager les autres pratiques matrimoniales potentiellement préjudiciables, et faciliter l'accès à l'éducation.
- Soutenir des jeunes dans les instances de décision (au niveau local, régional, national et international) qui traitent des politiques et des programmes de santé sexuelle et procréative destinés aux jeunes.
- Impliquer les jeunes dans la définition et la mise en place de programmes visant à améliorer leur santé sexuelle et procréative.

Les jeunes devraient

- Se battre pour que leurs droits de rester à l'école le plus longtemps possible, de reculer l'âge du mariage, de choisir librement leur conjoint soient effectivement pris en compte.
- Mener un plaidoyer pour que les gouvernants votent et attribuent des ressources pour faire diminuer les mariages précoces, décourager les autres pratiques matrimoniales potentiellement préjudiciables et faciliter l'accès à l'éducation.
- Assurer une veille et faire mention des problèmes qui surviennent dans la mise en place des politiques matrimoniales nationales ainsi que dans l'application par les états de leurs engagements internationaux.

Pour aller plus loin

- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.html>
- International Center for Research on Women.
https://www.icrw.org/docs/2005_brief_childmarriage.pdf
- Delayed Marriage & Abstinence until Marriage - Alan Guttmacher Institute.
<http://www.guttmacher.org/pubs/tgr/07/2/gr070201.html>
- The implications of early Marriage for HIV/AIDS Policy - Population Council.
<http://www.popcouncil.org/pdfs/CM.pdf>

3

LES JEUNES ET LE MARIAGE

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
PRIORITÉ JEUNES !

www.prioritejeunes.org